

Labellisation des EFB

Écrit par Baptiste
Mercredi, 07 Mai 2014 15:04 -

Comme chaque année, à cette époque, la période de demande de labellisation a débuté le jeudi 1er mai. La campagne s'achèvera le lundi 30 juin 2014.

Lors de la labellisation 2013/2014, 911 clubs se sont vus décerner de 1 à 5 étoiles et en prime le label « Ecole Française de Badminton ».

Ce label est attribué pour une saison et permet à un club de valoriser son investissement auprès des jeunes joueurs vis à vis des institutions, des collectivités et des partenaires. Il assure également une qualité de formation proposée aux plus petits.

Chaque saison, les clubs affiliés à la FFBaD peuvent prétendre au label « Ecole Française de Badminton » s'ils justifient les critères mis en place par la fédération (se référer à la grille pour les critères de la saison 2014-2015).

Le label étant attribué pour une saison, un club doit faire sa demande chaque année.

Pendant la période indiquée, le président ou le responsable labellisation du club doit se rendre sur <http://poona.ffbad.org> (onglet instance et labellisation) et suivre les consignes. Il doit renseigner les critères, correspondant aux caractéristiques de son club avec exactitude pour la saison en cours (2013/2014) et relatifs aux catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet.

Il est recommandé à chaque club de mettre à jour la saisie des plumes des jeunes joueurs acquises durant l'année sur poona. Cependant, vous n'êtes pas obligés d'attendre que ces dernières soient saisies pour faire votre demande de labellisation. Un recalcul sera effectué en fin de période et prendra en compte les plumes enregistrées jusqu'au 30 juin.

Nous vous informons que la participation au championnat de France Jeunes sera prise en compte après la compétition et les participations aux différents trophées seront intégrées automatiquement à la fin de la période de labellisation.

Ne tardez plus, et labellisez-vous immédiatement sur <http://poona.ffbad.org>